Feuille Biblique B 18 - 11 Avril 2021
DEUXIEME DIMANCHE DE PAQUES - B

Paroisse Notre-Dame
de Versailles

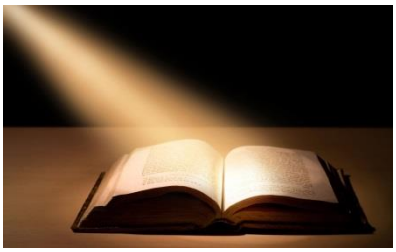

## *PREMIERE LECTURE : Livre des Actes des Apôtres 4, 32-35*

*Introduction : On trouve plusieurs textes comme celui-ci dans le livre des Actes des Apôtres : des sortes de résumés (on les appelle des « sommaires ») de ce qu'était la vie de la première communauté chrétienne, au tout début de l'Eglise. Saint Luc nous décrit ici l'unité qui s'instaure entre les croyants, sous l'influence de l'Esprit-Saint : ce qui était déjà un beau défi, quand on songe à la diversité des baptisés venus de tous les horizons, dès le matin de la Pentecôte.*

**Actes 4, 32-35**

32 La multitude de ceux qui étaient
devenus croyants
avait un seul coeur et une seule âme ;

et personne ne disait
que ses biens
lui appartenaient en propre,
mais ils avaient tout en commun.

33 C'est avec une grande puissance
que les Apôtres
rendaient témoignage
de la Résurrection du Seigneur Jésus,
et une grâce abondante
reposait sur eux tous.

34 Aucun d'entre eux
n'était dans l'indigence,
car tous ceux
qui étaient propriétaires
de domaines ou de maisons
les vendaient,

35 et ils apportaient
le montant de la vente
pour le déposer
aux pieds des Apôtres ;
puis on le distribuait
en fonction des besoins de chacun.

*« Un seul coeur et une seule âme » : Luc constate : la foi illumine tellement l'existence des croyants que, inévitablement, on n'a plus qu'un seul coeur et une seule âme ! Jésus l'avait bien dit : « C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on vous reconnaîtra comme mes disciples » (Jn 13,35).*

*Cette unité se traduit concrètement en partage des biens. Luc y insiste beaucoup : « Personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun… » Et tout cela, au nom de quoi ? De la Résurrection du Christ, tout simplement : « C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la Résurrection du Seigneur Jésus. »*

*La Résurrection de Jésus est au centre du texte : deux phrases sur le partage des biens encadrent la phrase sur la Résurrection. Cette construction n'est pas fortuite. Cela prouve que pour Saint Luc, le partage fraternel de tous les biens est précisément une des façons de témoigner de la Résurrection du Christ qui est le coeur de la foi chrétienne. Depuis la Résurrection du Christ, l'humanité nouvelle est née, celle qui est capable, désormais, de vivre au jour le jour l'amour et le partage (à condition de se laisser en permanence guider par l'Esprit Saint).*

*Pour les premiers Chrétiens, nous dit Luc, la possession des biens matériels n'est plus une priorité : « Personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre » ; il y a une nuance appréciable ! On possède des biens, on ne s'en prétend pas propriétaire, mais on met tout en commun pour que ces biens comblent les besoins de tous et que personne ne soit dans la misère ; en d'autres termes, ils se comportaient, non en propriétaires mais en intendants. Il faut reconnaître qu'il y a là tout un changement de mentalité.*